



FICHE DE RENSEIGNEMENT POUR LE TRANSPORT et le RESTAURANT SCOLAIRE – 2022-2023

Classe:	Nom de l'instituteur (trice): Réservé à l'administration.
---------	---

Parent 1 : Parent 2 :
Adresse:

N° de téléphone : Parent 1 Parent 2
Nom, prénom de l'enfant :

Public Privé

Arrêt matin / Arrêt soir :

Transport scolaire	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

Pour les enfants scolarisés en maternelle
Personnes autorisées à prendre l'enfant à la descente du car (**hors père / mère**)

Lien de parenté avec l'enfant	Nom – Prénom	Adresse	Téléphone

Je soussigné(e) en ma qualité de
autorise les personnes mentionnées ci-dessus à venir chercher l'enfant à l'arrivée du transport scolaire.

- **En aucun cas l'accompagnateur ne peut avoir la responsabilité des enfants :**
- Qui sont déposés aux arrêts par leurs parents et qui attendent le bus seuls.
 - Qui se rendent seuls à l'arrêt de bus.

Concernant les enfants scolarisés aux écoles élémentaires nous vous rappelons que le service municipal des transports est responsable de chaque enfant dans le bus, jusqu'à ce qu'il soit déposé à l'arrêt indiqué ci-dessus.

Reconnait et accepte la charte de bonne conduite du transport scolaire.

Restaurant scolaire réservation des jours de fréquentations.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Reconnait et accepte le règlement de service de la restauration scolaire.

Date :

Signature du représentant légal : ↵

ATTENTION : LES PERSONNES AUTORISÉES AUTRES QUE LES PARENTS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE MUNIES D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

Les parents doivent prévenir de tout changement adresse, n° de Tél, arrêt, activités... par téléphone et régulariser par écrit au service Enfance/Petite Enfance – 2, allée Paul Bérard.

POUR TOUTE MODIFICATION CONTACTER :

Le **06.77.38.96.83** - Responsable du Transport scolaire / Le **06.77.04.76.36** – Responsable de la Restauration Scolaire.

Ou le : **04.42.18.35.73** - Secrétariat Service Enfance/Petite Enfance.